



Projet pédagogique – Vaux-Sur-Seine

Les loisirs pour se
faire plaisir



87 rue du Général de Gaulle,
78740 VAUX-SUR-SEINE

Tel : 09.87.36.87.17
Portable : 06.49.14.94.19

Sommaire

Introduction	3
1. L'Ufcv	3
a. L'Ufcv s'enracine dans un projet de société	3
b. L'Ufcv met en œuvre une intervention au service des territoires.....	4
c. Le cadre de notre projet éducatif pour l'enfance	5
2. La structure	9
3. Public accueilli.....	12
4. Les intentions éducatives.....	16
5. Les moyens humains.....	17
6. La vie quotidienne.....	19
7. Organisation des activités	21
8. Sécurité	22
9. Les modalités de participations des mineurs	22
10. L'accueil des enfants en situation de handicap	23
11. Evaluation	23

Introduction

“ Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune, en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle.” Edgar Morin

L'accueil de loisirs de Vaux-sur-Seine se donne pour mission de faire « grandir » les enfants aux travers des activités, des sorties et de la vie quotidienne. Nous les accompagnons dans leur évolution en favorisant l'épanouissement de leur personnalité au sein du groupe dans le respect de soi et des autres. Nous valorisons le « Vivre ensemble » en les responsabilisant et en leur permettant d'être autonome, pour qu'ils deviennent les citoyens de demain. Nous encourageons les enfants à être acteur de leur journée et non consommateur afin qu'ils s'épanouissent pleinement en toute sécurité.

Dans ce sens, l'UFCV intervient sur l'accueil de Vaux-sur-Seine grâce à la mise en place d'une délégation de service public par la Mairie. Un comité technique a lieu chaque mois avec Madame Robin adjoint au Maire aux Affaires Scolaires, Enfance, Jeunesse, Bibliothèque et Sports de la ville, Clément Laurent, Coordinateur animation territorial et Laurence Planes-Cary, Responsable d'animation territorial représentants de l'UFCV ainsi que Megane Seoane, Directrice de l'Accueil de loisirs.

1. L'Ufcv

a. L'Ufcv s'enracine dans un projet de société

L'Ufcv est une association, reconnue d'utilité publique, d'éducation, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

Le texte sur les “Finalités et choix d'action” adopté en 1976 précise un référentiel commun et a permis de formaliser le projet et les positions de l'Ufcv. Ils sont confirmés en 2007 et s'enracinent dans :

- *une conception de la personne, reconnue dans son originalité, sa vocation de liberté, sa construction permanente et sa responsabilité ;*
- *une conception de la société, pensée en termes de responsabilité collective et dans laquelle le politique et l'économique sont mis au service de l'Homme.*

Au nom de ses Finalités, l'Ufcv réaffirme qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la déclaration des droits de l'Enfant, de l'Homme et du citoyen.

LA FORMATION

(Vitalité et croissance)



L'ANIMATION

(Énergie et dynamisme)



L'INSERTION

(Chaleur et solidarité)



b. L'Ufcv met en œuvre une intervention au service des territoires

Un projet participatif et co-élaboré

Pour l'Ufcv, l'animation porte en elle-même une dynamique de confrontation, de projets, de négociation. Elle permet la rencontre de projets de personnes, de groupes ou d'associations, de municipalités, d'élus associatifs ou locaux.

Dans cet environnement complexe, l'animation a pour ambition de participer à l'amélioration de la qualité des relations sociales et du bien-être des personnes et des groupes. Telle que nous la concevons, l'animation manifeste ouverture et pluralisme. Elle repose sur un projet participatif et Co-élaboré.

Pluralisme et Laïcité

Dans une société soumise à de profonds bouleversements, l'Ufcv est attachée aux principes de pluralisme et de laïcité. Ils sont action et volonté, résistance à la facilité du renoncement, au confort de la pensée unique, à la violence.

Acteur de l'économie sociale et solidaire

L'Ufcv s'inscrit dans une économie sociale et solidaire. Elle affirme à l'ensemble de ses partenaires (institutions, financeurs, associations et entreprises) son attachement à l'aspect non-lucratif. L'Ufcv rejette la simple production de richesse financière et valorise la réciprocité des échanges.

Acteur de l'Education Populaire

L'Ufcv, association d'éducation populaire, favorise l'engagement des associations et des personnes qui adhèrent à son projet. Elle permet ainsi à chacun d'exercer sa citoyenneté. Elle s'appuie sur la dynamique de la vie associative. Corps intermédiaire, elle est acteur et médiateur de la société civile et interlocuteur des pouvoirs publics.

Une identité nationale

Pour assurer la pérennité de son projet, plusieurs approches garantissent la cohésion de ses acteurs et la mise en œuvre cohérente des actions qu'elle promeut :

- ➔ L'unité politique et économique ainsi que la permanence d'une fonction d'employeur unique sont essentielles à son développement harmonieux sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin ;
- ➔ La solidarité économique entre les régions est indispensable. Cette répartition des ressources est transparente. Chaque région inclut dans ses choix budgétaires le développement stratégique des actions, la participation au fonctionnement de la direction nationale et aux services mutualisés ;
- ➔ Le décloisonnement de ses secteurs d'activité et la mise en synergie de ses acteurs au service de son projet constituent une des conditions essentielles de la participation de l'Ufcv à des dynamiques d'animation et de développement social des territoires. Les regroupements autour de projets communs et leur mise en réseau viennent en appui à cette stratégie.
- ➔ Attachée au principe de subsidiarité, l'Ufcv ne se substitue pas à ceux qui apportent une réponse adaptée.
- ➔ Dans le cadre de compétences partagées, elle reconnaît la capacité des partenaires locaux à se concerter et imagine avec eux, le cas échéant et s'ils le souhaitent, des modalités de conventionnement.
- ➔ L'Ufcv affirme l'importance essentielle du volontariat conjointement à l'engagement de ses salariés et de ses bénévoles. La participation à la vie associative doit être reconnue et valorisée dans le parcours de chacun et ne peut être réservée aux seuls bénévoles ayant la possibilité matérielle de faire un tel choix.

c. Le cadre de notre projet éducatif pour l'enfance

L'éducation de l'enfant concourt à son processus de développement global. Elle est le fruit de la conjonction de trois types d'acteurs que sont :

- La famille
- Le système scolaire

- Le "tiers-éducatif", notamment au travers des organisations locales telles que les associations sportives, culturelles, sociales... ainsi que toutes les formes d'Accueils Collectifs de Mineurs à Caractère Educatif et spécialement les accueils de loisirs implantés localement.

Les évolutions du modèle économique familial, rendent plus que jamais indispensables ces lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle spécifique.



En se plaçant du point de vue de l'enfant, afin de lui permettre une structuration efficace, évolutive en fonction de son âge, il est indispensable que les trois types d'acteurs se rejoignent en une nécessaire cohérence éducative. Ainsi, les partenariats entre les personnels des accueils et les autres acteurs concernés (les parents, les écoles, les élus municipaux, ...) favorisent cette cohérence pédagogique ainsi que l'accès à la citoyenneté.

Les accueils de loisirs et périscolaire de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- **Un service éducatif** qui favorise le développement de la socialisation des enfants dans l'accueil de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école, autres acteurs du tiers-secteur)
- **Un service d'accueil et d'activités** pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces de l'accueil de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser
- **Un service de garde collective** utile aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. L'accueil de loisirs doit donc assurer, par son fonctionnement, tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.

Les structures d'accueil de proximité sont aussi pour les enfants des lieux et des moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité, favorisant les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. Ce sont également des lieux et des moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant, à partir de la prise en compte des aptitudes de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations, ...).

L'accompagnement des enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences. Le projet éducatif de la collectivité repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté des enfants qui participent aux activités des accueils de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par les directeurs des accueils de loisirs et périscolaires et les



professionnels permanents. Ils s'appuient sur des projets pédagogiques adaptés à chaque lieu et à chaque période. Ces projets devront donc être actualisés régulièrement.

Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs et périscolaire ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la collectivité sont informées du projet pédagogique et de son actualisation en fonction des périodes.

a. De grands principes éducatifs

1 L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes dans le centre :

- ➔ les animateurs et les enfants ;
- ➔ le directeur, les animateurs et les parents ;
- ➔ les enfants entre eux ;
- ➔ les parents et les enfants ;
- ➔ les adultes des accueils entre eux ;
- ➔ le directeur et la mairie (élus et techniciens) ;
- ➔ les équipes enseignantes
- ➔ le directeur des accueils et son responsable local à l'Ufcv.

2 L'accueil de loisirs et périscolaire construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptées à la réalité des enfants (leurs âges et aptitudes, leurs besoins).

Cela se concrétise par la mise en place de différentes formes de jeux, le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans l'accueil de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur 4 postures harmonieusement composées :

- ➔ jouer avec ;
- ➔ faire jouer ;
- ➔ donner à jouer ;
- ➔ laisser jouer.

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de 4 axes :

- ➔ des espaces pré-structurés et permanents avec des moyens mis à disposition (humains, matériels) ;
- ➔ des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers) ;
- ➔ des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur) ;
- ➔ des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet).

La pédagogie du choix des enfants :

- ➔ la mise en place d'activités internes et externes diversifiées n'encourage pas les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire vise à les associer, autant que possible, à la création de leurs activités (idées, préparation et animation) ;
- ➔ la définition des règles de vie à l'intérieur des accueils, autant que faire se peut, avec les enfants, favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).

3 L'accueil de loisirs et périscolaire est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des Droits des Enfants :

Cela se concrétise :

- ➔ par les attitudes éducatives des directeurs des accueils et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans la structure par tous les moyens à leur convenance.
- ➔ par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges).
- ➔ par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre : Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.



4 L'accueil de loisirs et périscolaire est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépassement.

Pour vivre ensemble, le mode d'intervention doit favoriser la personne dans le groupe. Chaque enfant est différent, il doit pouvoir s'exprimer et évoluer au sein de la structure librement. Pour le permettre, l'équipe associera le groupe à l'élaboration des règles de vie, mettant en place une instance de régulation au sein de laquelle l'adulte veillera à faciliter la parole de chacun.



Pour une organisation des espaces (tant pour les espaces intérieurs qu'extérieurs), une réflexion est menée en amont du fonctionnement de l'accueil

et est actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins : espaces d'activités pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueils spécifiques selon les âges, espaces de rangements, etc.

Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :

- ➔ Temps d'accueil matin et soir (7h-8h30 // 16h30-19h30) ;
- ➔ Organisation de base d'une journée-type (7h-19h30) ;
- ➔ Adulte-référent pour chaque enfant.
L'équipe des 3-6ans : Jaqueline, Aurore, Loréna, Quentin
L'équipe des 6-12ans : Nathan, Kevin, Caroline, Mickaël.

Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans l'environnement local, voire au-delà (sorties à la journée, nuitées, mini-camps, ...) et des partenariats avec des associations et autres acteurs éducatifs locaux.

Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités "traditionnelles".

Pour des activités concertées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix et d'être accompagnés dans la gestion de leur mise en œuvre.

2. La structure

Fiche d'identité :

Organisateur	Dénomination	UFCV		
	Adresse	10 quai de la Charente, 75019 Paris		
	Téléphone	01 44 72 14 14		
L'Accueil de Loisirs	Adresse	87 rue du Général de Gaulle, 78740 Vaux-Sur-Seine		
	Téléphone	09.87.36.87.17 06.49.14.94.19		
	Horaires	Accueil périscolaire matin	7h-8h30	
		Temps méridien	11h25-13h30	
		Accueil périscolaire soir	16h30-19h30	
Mercredi et Vacances scolaires		7h-19h30		
Les enfants	Effectifs moyen	Accueil périscolaire matin	Maternelles : 30 enfants Elémentaire : 30 enfants	
		Temps méridien	240 enfants	

		Accueil périscolaire soir	Maternelles : 50 enfants Elémentaire : 40 enfants
		Mercredi	80 enfants
		Petites vacances	Entre 30 et 45 enfants
		Grandes vacances	Entre 100 et 50 enfants
	Age des enfants	Accueil périscolaire	3-12 ans
		Temps méridien	3-12 ans
		Accueil de loisirs	3-12 ans
La structure	Propriétaire des locaux	Mairie de Vaux-Sur-Seine	
		Adresse	218 rue du Général de Gaulle, 78740 Vaux-Sur-Seine
L'encadrement	1 directrice	Titulaire du BPJEPS	
	1 directeur Adjoint	En cours de formation BAFD	
	7 animateurs	7 BAFA et 1 non diplômé	

Implantation géographique :

Vaux-sur-Seine est une commune qui s'étend sur quatre kilomètres, le long de la rive droite de la Seine et dans le massif boisé de l'Hautil à la limite sud du Vexin français. Il englobe également une île de la Seine, l'île de Vaux, en face de Verneuil-sur-Seine. En 1999, l'espace urbain construit représente 21 % du territoire, le non-construit 12 % et l'espace rural 67 % de la superficie de la commune.

La commune est limitrophe d'Évecquemont à l'ouest, de Menucourt et Boisemont au nord, de Triel-sur-Seine à l'est et, séparée par la Seine, de Verneuil-sur-Seine au sud.

En 2017, l'UFCV remportait la délégation de service public d'une exploitation d'un accueil de loisirs sans hébergement, d'accueil périscolaire et de temps méridien.

L'UFCV s'engage à utiliser les locaux ainsi que le matériel mis à disposition, dans le cadre des activités d'animation, en respectant les réglementations en vigueur (incendie, sécurité, sanitaire). La commune de Vaux-sur-Seine s'engage par ailleurs à respecter ces réglementations concernant l'état des locaux et du matériel mis à disposition.

Présentation des locaux :

L'accueil de loisirs se présente sur deux niveaux.



Le premier étage réservé aux 6-12 ans se compose de deux salles :

- D'une salle calme réservée à la lecture, aux jeux de société calme, aux dessins et aux jeux de rôle.
- D'une salle pour les jeux et activités un peu plus sonore tel que le babyfoot, le ping-pong et le billard.
- Un sanitaire avec un lavabo
- Le bureau de la direction.

Le rez-de-chaussée est composé

- D'une grande salle réservée pour les 3-6 ans
- De plusieurs sanitaires, un réservé pour les maternels avec 3 toilettes et un lavabo, un pour les garçons avec un urinoir et un lavabo, un sanitaire réservé pour les élémentaires et un sanitaire pour les personnes en situation de handicap avec un lavabo.
- D'une cuisine réservée à l'équipe d'animation.
- Une réserve de matériel

Nous partageons la cour avec l'école élémentaire.

D'autres salles sont mises à notre disposition par la municipalité comme l'ancienne salle informatique à la Martinière et la salle Marcelle-Cuche. Nous aurons également accès au nouveau Gymnase (inauguré en septembre 2019) les mercredis matins.

Locaux :

Numéro d'habilitation DDCCS :

Accueil de loisirs :

Accueil périscolaire : 0750827AP000319-E01

Présentation du milieu environnant :

Entre le massif boisé de l'Hautil et la vallée de la Seine, le village de Vaux s'étend sur plus de 4 km le long du fleuve. Cette situation exceptionnelle, complétée par la présence de son île verdoyante, a été si appréciée qu'il fut un temps où il mérita l'appellation de "Venise de l'Île-de-France".

Nous pouvons découvrir l'église Saint-Pierre-ès-Liens, les lavoirs Saint-Nicaise, Hervieux et Fortvache, le Pavillon d'Artois, les châteaux de Vaux et de Beauregard, La Martinière et la maison du peintre Emile Boggio.

Nous avons également à proximité de l'accueil, un grand parc, un city stade, une salle de spectacle, un gymnase, une bibliothèque avec qui nous sommes en partenariat.

3. Public accueilli

Age : 3 – 12 ans

Effectifs : 90 enfants

Secteur géographique d'habitation : les mercredis et les vacances scolaires, 95% du public accueilli réside sur la commune de Vaux-Sur-Seine, les 5 % viennent des communes avoisinantes comme Triel et Evécquemont. Pour l'accueil périscolaire l'intégralité du public réside à Vaux-sur-Seine.

Caractéristiques générales de la tranche d'âge :

Les 3-6 ans :

attributs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Imaginaire : identification, affectivité : histoires invraisemblables, élucubrations ○ Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel ○ Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace et de temps, éveil intellectuel ○ Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile, égocentrisme ○ Apprentissage des codes et règles du monde collectif ○ Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique ○ Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets
Besoins	
affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rupture avec la famille difficile ○ Besoin de relations privilégiées, rassurantes ○ Cadre clair et net ○ Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs ○ Besoin d'habitudes ○ Sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse
Intellectuelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition du langage ○ Ne sait pas lire ○ Découverte du monde, les «pourquoi» ○ Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets ○ Construire et détruire ○ Plaisir immédiat
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps ○ Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements ○ Non dissociation buste-jambe, gauche-droite ○ Vivre et se reposer à son rythme, dormir ○ Vite fatigué ○ Grande importance de la vie quotidienne ○ Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes ○ Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens ○ Énurésie fréquente

psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand ○ Imiter pour se construire ○ Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires ○ L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction ○ Besoin de jouer seul à certains moments
Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) ○ Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes ○ Grand sens de la propriété ○ Premiers contacts avec la vie de groupe ○ Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout ○ Peu de différences entre filles et garçons

Les 6-12 ans :

attributs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises ○ Concentration et mûrissement ○ Âge du sérieux ○ Contrôle croissant des réactions émotives ○ Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis ○ Dispersion et turbulence ○ Âge du déséquilibre ○ Curiosité ○ Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe ○ Besoin de valorisation et d'affirmation de soi ○ Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons ○ Importance du leader ○ Déclin de la sexualité ○ Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler ○ Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition ○ Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde ○ Âge ingrat : révolte, indépendance ○ Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées
------------------	--

Besoins	
affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ La personnalité s'affirme ○ Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer ○ Besoin d'affection ○ Vie d'équipe, besoin de copains ○ Capacités de coopération et de discussions
Intellectuelles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Explorer, manipuler, coordonner ○ Rêver, mémoriser ○ Perfectionner ses attitudes ○ Âge des principales acquisitions ○ Recherche de savoir ○ Indépendant pendant le jeu ○ Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture ○ Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) ○ Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maîtrise du corps ○ Maîtrise de l'esprit ○ Besoin de se dépenser ○ Se fatiguent vite et récupèrent vite ○ Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité ○ Besoin de dormir (environ 10 h) ○ Bon appétit
psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ○ Découverte de l'autre, du MONDE ○ Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels ○ Oui aux valeurs des adultes ○ Obéissance ○ Stade de la personnalité polyvalente (WALLON) ○ Ne croit plus en la toute puissance parentale / se détache des parents ○ Recherche des autres ○ Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple...) ○ Découverte de la vie, de la mort aussi ○ Phase de latence (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas! ○ Intériorisation ○ Établir des règles du jeu ○ Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) ○ Importance du mensonge ○ Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)

Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ École ○ Importance grandissante du groupe, ou de la bande ○ Faire pour les autres, aider ○ L'amitié : meilleur ami ○ Sens des responsabilités ○ Intérêt pour l'environnement ○ Distinction garçon/fille ○ Parents ne sont plus les seules références
----------------	---

La place des familles :

Les familles font partie intégrante de l'accueil de loisirs, elles sont souvent sollicitées pour les projets et les activités que nous mettons en places. Les familles nous rapportent des matériaux de récupération, puzzles incomplets, capsules de café, tissus. Nous mettons à leur disposition un mini-site UFCV alimenté régulièrement par des photos et informations diverses concernant l'accueil (planning d'animation, projet pédagogique, fiches et dossiers d'inscription, coordonnées des responsables de l'accueil de loisirs). Ils ont accès à leur compte famille, ce dernier leur permet de réserver en ligne, d'annuler une réservation et de payer leur facture. Nous utilisons également l'affichage et le dialogue verbal avec les parents.

Des comités de pilotages sont organisés pour répondre à des demandes ou des problématiques soulevées au cours de l'année. Ces comités regroupent les parents d'élèves, les directeurs d'écoles, les responsables de la mairie, le Maire et la directrice de l'accueil de loisirs. Des soirées familles seront également mises en places au cours de l'année avec parents et enfants une au mois de janvier et une au mois de mai. C'est l'occasion de faire découvrir aux parents l'environnement, les jeux et les activités pratiqués par leurs enfants, avec leurs enfants.

Une réunion d'information sera mise en place en Septembre afin de présenter l'UFCV, d'expliquer aux familles le règlement intérieur de l'accueil de loisirs et de répondre aux éventuelles questions.

4. Les intentions éducatives

Diagnostic :

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont issus d'un milieu pluriethnique, avec différentes classes sociales. La diversité culturelle est également présente dans la composition des familles.

Nous avons également constaté un manque d'autonomie chez certains enfants qui perdure parfois jusqu'en CE1, notamment sur l'apprentissage du laçage de chaussure et de l'habillage.

Nous avons également observé que les enfants d'élémentaires développaient un instinct de protection envers les enfants de maternelles. Il est fréquent de les voir s'occuper des plus jeunes dans la cours, pendant les activités et les jeux.

Rappel des objectifs du projet éducatif :

- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres
- Favoriser la détente et le bien-être.

Objectifs généraux en lien avec le diagnostic :

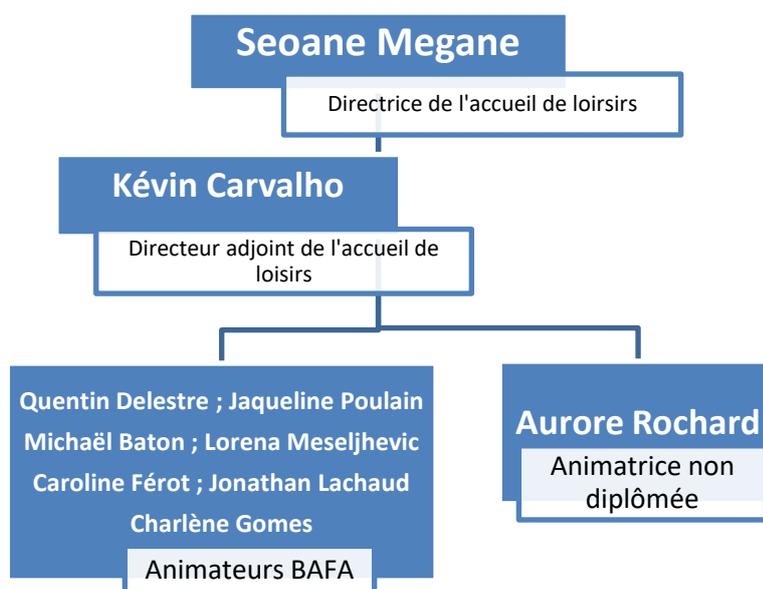
- Développer l'autonomie des enfants
- Favoriser le partage et la cohésion
- Valoriser la Diversité Culturelle

Objectifs opérationnels :

- Organisation d'un apprentissage par les paires : les enfants pourront ainsi apprendre plus facilement et rapidement grâce aux interactions des différentes tranches d'âges présents sur la structure.
- Créer une soirée famille par trimestre
- Mettre en place des activités permettant aux enfants de découvrir ou redécouvrir la culture de leur pays d'origine ou de ceux de leurs amis .Des ateliers et des grands jeux avec des pays différents par sessions de vacances et de mercredi seront organisés tout au long de l'année.

5. Les moyens humains

Organigramme de l'équipe :



Fonctions, rôles et missions de chacun :

Directeur : Il pilote l'organisation de l'accueil. Il a notamment en charge le recrutement du personnel, la rédaction du projet pédagogique en collaboration avec l'équipe d'animation, la réservation des activités ou encore l'animation de son équipe. Il est l'interlocuteur privilégié des familles, du siège social et de la municipalité. Il s'occupe de l'administratif regroupant la gestion du budget, des suivis des ressources humaines. Il a également en charge le développement des partenariats.

Directeur adjoint : Il épaula le directeur dans ses tâches administratives et est également le pilier de l'équipe quand le directeur absent.

Animateurs : Ils sont présents auprès des enfants. Ils assurent notamment la sécurité physique, affective et morale du public accueilli. Ils gèrent la préparation et l'encadrement des activités et des sorties. Ils s'assurent également du nettoyage et rangement du matériel et de la salle utilisé pour ces activités.

Droits et devoirs de l'équipe : (règles de vie de l'équipe, organisation des pauses)

Les animateurs devront travailler en équipe, en cohérence avec le projet pédagogique et les directives de la direction. Ils devront assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Il est interdit de transgresser la loi, l'animateur qui ira à l'encontre de celle-ci se verra sanctionner.

Les pauses et les pauses cigarettes se font de manière raisonnable et raisonnée. Elles ne doivent pas impacter l'encadrement du public qui doit être assuré. Les animateurs doivent informer la direction et le reste de l'équipe de leur prise de pause.

Formation des animateurs et validation des stages pratiques BAFA :

Objectifs de formation :

- Permettre à chaque animateur d'accomplir son rôle tel que défini dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les jeunes enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Moyens mis en place :

Une procédure de rencontre est mise en place selon le schéma suivant :

Chaque animateur peut à tout moment solliciter un entretien ou une réunion avec la directrice de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation, en plus des réunions mises en place dans la semaine.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse des difficultés.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine le directeur pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement du stage. La décision sera prise par la directrice et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.
- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

6. La vie quotidienne

L'organisation globale (les temps de la vie quotidienne/la place de l'enfant durant ces temps/les exigences du directeur durant ces temps).

Temps de la vie quotidienne	La place de l'enfant	La place de l'animateur
Accueil du matin	L'enfant profite de jeux d'éveil, dessins, jeux de sociétés calmes afin de commencer la journée par un moment calme et convivial	L'animateur accueille les enfants et les aide à entamer la journée dans les meilleures dispositions.
Temps méridiens	Les enfants choisissent les activités auxquelles ils veulent participer et peuvent en changer à chaque service	Les animateurs proposent et encadrent les activités. Ils amènent également les enfants à la cantine pour les deux derniers services
Accueil du soir	Les enfants goûtent, ensuite ils peuvent profiter d'activités, jeux de société en autonomie, en groupe ou avec un animateur	Les animateurs récupèrent les enfants à l'école, les ramènent à l'accueil de loisirs et leur donnent le goûter. Ils nettoient les tables et proposent ensuite des activités aux enfants. Ils

		accueillent également les parents pour les transmissions d'information de la journée.
Mercredi et jours de vacance matin	Les enfants jouent de 7h à 9h avec les animateurs aux jeux de société puis ils prennent une collation, vers 9h30. Le petit déjeuner laisse place aux différentes activités du matin	Les animateurs arrivent de manière échelonnée. Ils s'occupent des enfants et préparent leurs activités.
Mercredi et jours de vacance midi	Repas les enfants s'installent où ils le souhaitent et bénéficient d'un bon repas préparé par un chef cuisinier	Les animateurs amènent les enfants à la cantine et mangent avec eux
Mercredi et jours de vacance après-midi	Les enfants profitent de grands jeux et de diverses activités. Ils peuvent choisir leurs activités.	Les animateur animent ce temps et préparent en amont leurs activités
Mercredi et jours de vacance soir	Gouter pour les enfants, suivi de jeux	Les animateurs donnent le gouter. Ils nettoient les tables et proposent ensuite des activités aux enfants. Ils accueillent également les parents pour la transmission des informations de la journée.

Les règles de vie des enfants : droit et devoir, cadre.

Il est demandé aux enfants de respecter les locaux, le matériel pédagogique, le personnel, les différents encadrants ainsi que de se respecter eux-mêmes et entre eux. Les insultes et la violence ne sont pas acceptées au sein de la structure ni à l'extérieur. Ils devront écouter et respecter les consignes dispensées par les figures d'autorités (directeur, animateurs ...).

Ils ont le droit d'être acteurs de leur journée et nous les y encourageons.

Sanctions : recommandations + consignes à l'équipe

Recommandations aux animateurs :

Les activités correspondent-elles aux besoins et envies des enfants ? Préparer le matériel et aménager l'espace avant les activités, organiser sa sortie en amont, pour finir ranger le matériel et l'espace utilisé pour son activité. L'animateur doit s'adresser de manière positive et rassurante aux enfants.

L'équipe d'animation doit instaurer des règles et des consignes claires aux enfants.

Les animateurs doivent pouvoir évaluer leurs activités avec les enfants.

L'ensemble de l'équipe doit échanger avec les enfants pour connaître leurs avis, leurs envies sur les activités et faire un point sur les consignes autant que cela est nécessaire.

L'équipe d'animation doit adapter les sanctions à la hauteur des « bêtises » effectuées de manière pédagogique afin que les enfants puissent en retirer un enseignement positif.

(Ex : un enfant va jeter délibérément de la nourriture par terre à la cantine, la sanction appliquée sera d'aider les agents de service à débarrasser les tables. De cette façon il apprend à respecter le travail des autres et à ne pas leur en donner davantage.)

7. Organisation des activités

Nous proposons lors des rassemblements deux à trois activités aux enfants (matin et après-midi), ils choisissent ensuite celle qu'ils désirent faire. Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux activités peuvent prendre des jeux de sociétés, dessiner, lire ou proposer une activité.

Les activités organisées par des prestataires sont toujours accompagnées par les animateurs de la structure, nous respectons néanmoins les consignes dispensées par les organisateurs.

Nous participons à divers projets proposés par la ville et les infrastructures qui la composent comme la bibliothèque. Les années passées, nous avons participé à différents projets comme La découverte du manga et « La bête du Gévaudan ». Notre fil rouge annuel s'oriente cette année vers « Le tour du Monde » la découverte des pays, de leur culture et coutume. Nous souhaitons à travers ce projet développer la tolérance, le respect, de faire des différences culturelles des enfants une force et d'enrichir la connaissance de leur us et coutume ainsi que celle de leurs amis. Nous organiserons également un séjour pour les élémentaires pendant les vacances d'été.

Projets d'activités :

Cette année nous menons différents projets d'activités :

- Un spectacle de fin d'année. Ce projet se déroule sur les temps méridien et implique un centaine d'enfants. Le spectacle est entièrement réalisé par l'équipe d'animation et les enfants qui coécrivent et coréalisent. Le travail au quotidien avec les enfants sur le spectacle nous permet d'avoir un retour et une évaluation régulière et de pouvoir ainsi apporter les modifications qui nous paraissent nécessaire.
- Le projet Kermesse avec la création d'une sculpture en papier mâché est réalisé avec une dizaine d'enfants différents au cours des vacances scolaire. L'évaluation de ce projet aura lieu le jour de la kermesse, au vu du nombre de visiteurs de participants et de retour positif, nous serons à même d'évaluer notre création.
- Les grands jeux et les activités impliquent l'intégralité des enfants fréquentant la structure le jour où ils sont proposés. A la fin de chaque activité et grands jeux les enfants donnent leurs avis et des pistes d'améliorations qu'ils souhaitent apporter pour les fois suivantes.

8. Sécurité

Physique : Nous nous assurons de mettre les zones d'activités et grand jeux en sécurité. Si un enfant vient à se blesser nous le soignons et prévenons les parents et tenons à jours un cahier d'infirmier.

Affective : Nous sommes à l'écoute des enfants et essayons au mieux d'être là pour eux. Nous faisons tout ce qu'il faut pour garder une posture neutre et un langage adapter.

Morale : Nous respectons les mœurs et croyances de tous. Etant un établissement laïc nous leur demandons de garder leur croyance par devers eux. Nous restons néanmoins à l'écoute des parents qui, de par leur culture et croyance, ont un régime alimentaire différents (sans viande ou sans porc).

Suivi sanitaire : Les fiches sanitaires de tous les enfants accueillis et les PAI sont consignés dans des classeurs à l'accueil de loisirs.

Sécurité alimentaire : les denrées sont conservées en cuisine, soit dans les placards soit au frigo pour les denrées réfrigérées. Nous faisons appel au même prestataire que celui de la collectivité pour la restauration les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Nous utilisons un cahier de traçabilités pour consigner, grâce aux étiquettes de péremption, les denrées consommées par les enfants si ceux-ci viennent à avoir une intoxication alimentaire.

Sorties : Des sorties sont organisées à chaque période de vacances (quand le nombre d'enfants nous le permet). Elles sont adaptées aux tranches d'âges. Le groupe doit respecter les règles des structures dans lesquels nous nous rendons toutes en respectant les règles données par l'équipe d'animation.

Les différents déplacements : les déplacements sont faits à pied, en cars et encadrés par les animateurs.

- **Les déplacements à pied** sont encadrés suivant le nombre du groupe par deux ou trois animateurs (un devant, un derrière, un au milieu). Si le nombre d'enfants est trop conséquent le groupe est scindé en deux pour optimiser la sécurité avec des animateurs supplémentaires.
- **Les déplacements en car** sont encadrés par les animateurs qui installent les enfants en s'assurant qu'ils sont bien attachés. Les animateurs s'installent à leurs tours à l'avant, à l'arrière et au milieu du car. Ils doivent compter les enfants à chaque montée et descentes pour ne pas en oublier un.

9. Les modalités de participations des mineurs

Les enfants sont constamment sollicités pour la création de nouvelles activités, grands jeux

Nous encourageons les enfants à être acteurs de leur journée, au-delà de leur proposer des activités déjà préparée par les animateurs, nous leur proposons également de préparer les grands jeux ou leurs activités. Bien sûr en les accompagnants dans leur réalisation, de cette façon ils s'investissent et créent à partir de leur imaginaire.

10. L'accueil des enfants en situation de handicap

Mode d'accueil :

Les locaux de l'accueil de loisirs de Vaux-sur-Seine ne sont pas conçus pour les personnes en situation d'handicap moteur. Cependant, l'accueil du public en situation d'handicap mental (autisme ...) léger est possible. Afin de garantir un accueil et une sécurité optimale du public, nous sommes en relation avec les familles pour comprendre et nous adapter au mieux aux besoins de leurs enfants

11. Evaluation

Reprendre les objectifs opérationnels et identifier des critères d'évaluation. Est-ce que les objectifs ont été atteints ?

Objectifs opérationnels	Critère d'évaluation	Objectifs atteints	Objectifs non atteint Pourquoi ?
Organisation d'un apprentissage par les paires : Les enfants pourront ainsi apprendre plus facilement et rapidement grâce aux interactions des différentes tranches d'âges présents sur la structure	Créations de moments spécifiques pendant les activités, grands jeux et sur les temps informel.		
Créer une soirée famille par trimestre	3 soirées familles organisées.		
Mettre en place des activités permettant aux enfants de découvrir et redécouvrir la culture de leurs pays d'origine ou de ceux de leurs amis.	Création d'atelier, d'activités et de grands jeux liées aux différents pays traité : photos		

Outils pour évaluer la satisfaction des enfants

Une boîte à smiley est à disposition des enfants pour évaluer les activités et les journées. Cela permet à l'équipe d'animation d'améliorer et de s'adapter au mieux aux besoins et envies des enfants. Des rencontres comités parents/ enfants/ UFCV seront organisées au courant de l'année dont une en juin.

Evaluation des familles

Un questionnaire de satisfaction sera à disposition des parents en fin d'année. Des rencontres comités parents/ enfants/ UFCV seront organisées au courant de l'année dont une en juin.